



Circulaire aux familles

Club Mermoz 2026 · Activités périscolaires

DÉBUT DES ACTIVITÉS

Lundi 2 mars 2026

FIN DES ACTIVITÉS

Vendredi 11 décembre 2026

1

Consulter l'offre d'activités

Toutes les informations sur les activités proposées sont disponibles sur le site du Lycée : procédure d'inscription, horaires, animateurs et animatrices, langue et lieu de chaque activité.

[Club Mermoz – Maternelle →](#)

[Club Mermoz – Élémentaire →](#)

2

S'inscrire sur Pronote

Depuis cette année, les inscriptions se font exclusivement sur la plateforme **Pronote**. Une fois l'inscription acceptée, l'élève se présente à sa première séance muni du **formulaire d'inscription dûment complété et signé par son responsable financier**. Aucune exception ne sera acceptée.

3

Période d'essai et inscription définitive

Jusqu'au **vendredi 13 mars**, l'inscription est provisoire. À partir du **lundi 16 mars**, les animateurs et animatrices transmettent à l'administration du Lycée la liste des élèves qui poursuivent l'activité : l'inscription devient alors **définitive** et donne lieu à facturation.

Cotisation montant mensuel par élève

ACTIVITÉ	PAR MOIS
1 ^{re} activité	58 000 \$
2 ^e activité	32 000 \$
3 ^e activité	20 000 \$
4 ^e activité et suivantes	12 000 \$
Activité Collège	50 000 \$

Facturation mensuelle, engagement annuel

9 mensualités, facturées avec les frais de scolarité d'avril à novembre.

Les mensualités de mars et d'avril sont facturées en avril.

À savoir

- Une fois l'inscription définitive, chaque élève reçoit un t-shirt de l'activité.
- Aucune réduction n'est accordée en cas d'inscription tardive, et aucun remboursement n'est effectué en cas d'abandon.
- Le non-paiement de la cotisation entraîne automatiquement l'exclusion des activités périscolaires.

IMPORTANT — L'inscription engage l'élève pour **toute l'année 2026**. Seul un motif médical, justifié par un certificat médical, permet d'y mettre fin.

La Direction

Lycée franco-argentin Jean Mermoz